



Licenciement des employés à cause de liquidation judiciaire

Par **Bramley**, le **03/03/2009** à **12:47**

Je travaille dans une entreprise de 10 salariés , dans le secteur du bâtiment, qui va déposer le bilan dans 2 ou 3 semaines. J'ai été élu représentant des employés et je voudrais savoir quelles sont mes responsabilités et obligations et en quoi ce poste consiste.rnrnJe vous en remercie par avancernColette B.

Par **julius**, le **03/03/2009** à **17:29**

Vos obligations sont simples :rn- Représenter la demande de tout les salariés lors des réunions avec le mandataire liquidateurnrn- Conseillez (ou dirigez) au mieux vos collègues dans la limite de vos compétences.rnrnVos atouts :rn- Contact privilégié avec l'inspection du travail.rn- Accès à tout les documents nécessaires pour comprendre la situationrnrnJuridiquement , vous ne pouvez être mise en cause pour un mauvais conseil.rnrnVous êtes en faite un intermédiaire entre l'employeur et les salariés.